

Musée Français de la Brasserie à Saint-Nicolas-de-Port

22^e concours national de bière, édition 2018

ouvert aux brasseurs amateurs et aux brasseurs professionnels

(personnes de plus de 18 ans)

Catégories

Les participants inscriront un échantillon de bière dans une des catégories suivantes :

Les professionnels indiqueront obligatoirement le nom commercial des bières inscrites.

Bières de kit ou d'extrait (uniquement pour les amateurs)

Bières blondes - de 6 % alc/vol

Bières blondes + de 6 % alc/vol

Bières ambrées - de 6 % alc/vol

Bières ambrées + de 6 % alc/vol

Bières de blé

Bières de blé avec épices ou végétaux ou fruits

Bières à dominante houblonnée

Bières brunes

Bières noires

Bières à (épices, plantes aromatiques, végétaux, miel...)

Bières aromatisées (arôme de fruits, de plantes, d'alcool...)

Bières vieilles en fût de chêne

Bières sures (acides)

Bière à la façon 2018 « Impérial Stout »

Il est précisé que les catégories de bière dans lesquelles moins de huit échantillons seraient inscrits pourront être annulées.

Dégustation, appréciation

Pour chaque catégorie, le jury sélectionnera les échantillons jugés les meilleurs en fonction des critères suivants :

Service, aspect visuel, aspect olfactif, aspect gustatif, appréciation globale

Aucune comparaison ni classement n'est établi entre les bières des amateurs et celles des professionnels.

Chronologie du concours

Inscriptions : au Musée de la Brasserie jusqu'au **8 janvier 2018**.

(bulletin d'inscription à télécharger sur le site du Musée www.passionbrasserie.com ou à demander au secrétariat du Musée).

Envoi des échantillons : les concurrents recevront, par voie postale ou par courriel, la ou les étiquettes modèles à coller sur leurs bouteilles qu'ils devront compléter en indiquant le nom et la brasserie et le nom commercial de la bière pour les professionnels ou le nom du brasseur pour les amateurs. Les bouteilles (1 de 50 cl à 75 cl ou 2 de 25 ou 33 cl) munies de leurs étiquettes devront parvenir au Musée pour le **10 février 2018**.

Dégustations : le jury se réunira le 14 avril 2018 (au cours du Salon du brasseur) à 9h pour procéder aux dégustations et délibérations. En fonction du nombre d'échantillons dans chaque catégorie, certaines dégustations pourront avoir lieu antérieurement à cette date.

Résultats, récompenses : samedi **14 avril 2018 vers 18h45**, au parc des expositions de Nancy-Vandœuvre, les résultats seront proclamés et les récompenses remises aux lauréats : fourquets d'or, d'argent ou de bronze.

50 stickers comportant le logo de la récompense acquise seront offerts aux lauréats dans la catégorie professionnels. Sous réserve de la signature de la charte d'utilisation, les lauréats de la catégorie professionnels pourront acquérir d'autres stickers ou le fichier informatique de ce logo© dans le but de le reproduire sur les étiquettes de la bière récompensée.

Inscriptions

Le droit d'inscription **par échantillon** est fixé à **6 € pour les amateurs, à 12 € pour les professionnels**. Les membres de l'association "Musée Français de la Brasserie" ou ceux qui deviennent membres à l'occasion du concours (16 € par an, 32€ pour les professionnels) en sont exonérés (pour les professionnels, l'adhésion au Musée sera établie au nom de l'établissement).

Les bulletins d'inscription peuvent être demandés au secrétariat du Musée ou téléchargés sur le site : www.passionbrasserie.com.

Les inscriptions ne seront définitives qu'après règlement du droit d'inscription en ligne ou auprès du secrétariat du Musée.

L'inscription au concours implique l'adhésion au règlement du concours (à consulter sur www.passionbrasserie.com).

Attention : il n'y aura aucune relance individuelle, ni délai supplémentaire après les dates indiquées

Chaque participant devra fournir, avec ses échantillons, une **attestation sur l'honneur** certifiant :

- pour les amateurs, que les bières présentées sont effectivement brassées par eux-mêmes ;
- pour les professionnels, que les bières présentées sont effectivement fabriquées dans la brasserie inscrite. Le nom de la brasserie et celui de la bière présentée devront obligatoirement être mentionnés.

Chaque candidat peut présenter **un échantillon** dans l'une des catégories indiquées et un échantillon dans l'épreuve spéciale « **bière à la façon** », soit 2 échantillons au maximum.

Les titulaires de fourquets d'or de 2017 sont hors concours pour la catégorie dans laquelle ils ont été primés. Ils sont invités à participer au jury.

L'inscription des "**Bières brassées pour moi par...**" permet l'inscription de bières fabriquées par une brasserie tierce pour un négociant ou une brasserie en préfiguration. Elles pourront être inscrites dans les catégories précitées avec les mêmes modalités que les bières inscrites par des brasseries professionnelles. Leur qualité de "bières brassées pour..." devra impérativement être indiquée.

Jury et proclamation des résultats

Composé de personnalités du monde de la brasserie, de brasseurs professionnels ou amateurs, le jury est divisé en deux groupes qui siègent indépendamment : jury des bières d'amateurs et jury des bières de professionnels.

Les décisions du jury sont sans appel.

IMPERIAL STOUT

Petite légende de l'Impérial Stout :

Lors d'un voyage en Angleterre, le tsar Pierre Le Grand aurait dégusté et grandement apprécié ces bières noires, issues de la porter, aux saveurs fortes et arômes de café appelées « stouts » (fortes).

Aussi, il s'en fit livrer.

Toutefois, ces bières supportant mal le voyage et le froid, le taux d'alcool aurait été augmenté pour y remédier.

Cette fabrication « spéciale » a été dénommée « Imperial Stout ».

Hautement appréciée par la tsarine, cette bière a été un succès auprès de la cour de Russie.

L'engouement passé, et presque ignorée en Angleterre, cette bière est tombée en désuétude. Elle a été améliorée et remise à la mode lors du développement de la brasserie artisanale américaine.

Pour un historique très documenté : http://www.guide-biere.fr/encyclo/imperial_stout.php

Descriptif de la bière attendue :

Noire à brun foncé.

Crémeuse.

Puissante.

Alc/vol supérieur à 7 %.

Arômes fruits confits, café et chocolat, caramel, noisette.

Amertume douce (ou absente), houblonnage aromatique.

**Bulletin d'inscription pour les brasseurs amateurs
à renvoyer au Musée avant le 8 janvier 2018**

Nom :..... Prénom :.....

Adresse :.....

Ville :.....C.postal:.....Tél. :..... E.mail :

m'inscris au concours de bière 2018

Je présenterai un échantillon une Impérial Stout

dans la (les) catégorie (s) : (une catégorie et/ou une bière à la façon...)

Bières de kit ou d'extrait (uniquement pour les amateurs)

Bières blondes - de 6 % alc/vol

Bières blondes + de 6 % alc/vol

Bières ambrées - de 6 % alc/vol

Bières ambrées + de 6 % alc/vol

Bières de blé

Bières de blé avec épices ou végétaux ou fruits

Bières à dominante houblonnée

Bières brunes

Bières noires

Bières à (épices, plantes aromatiques, végétaux, miel...)

Bières aromatisées (arôme de fruits, de plantes, d'alcool...)

Bières vieilles en fût de chêne

Bières sures (acides)

Bières à la façon « Impérial Stout »

Ci-joint mon droit d'inscription : **6 €** (1 échantillon), **12 €** (2 échantillons)

Ou j'adhère au Musée de la Brasserie pour 2018 ; ci-joint 16 € (Chèque à l'ordre du Musée de la Brasserie)

Fait à :..... le :.....

Signature :

Seules les inscriptions accompagnées du règlement seront prises en compte

Musée Français de la Brasserie

62 rue Charles Courtois 54210 Saint-Nicolas-de-Port

Tel : 03 83 46 95 52

mfb@passionbrasserie.com

www.passionbrasserie.com

**Bulletin d'inscription pour les brasseries professionnelles
à renvoyer au Musée avant le 8 janvier 2018**

La Brasserie :(nom commercial)

Adresse :

Ville :C.postal:.....Tél. : E.mail :

s'inscrit au concours de bière 2018

Et présentera un échantillon une Impérial Stout

dans la (les) catégorie (s) : (une catégorie et/ou une bière à la façon...)

Bières blondes - de 6 % alc/vol

Bières blondes + de 6 % alc/vol

Bières ambrées - de 6 % alc/vol

Bières ambrées + de 6 % alc/vol

Bières de blé

Bières de blé avec épices ou végétaux ou fruits

Bières à dominante houblonnée

Bières brunes

Bières noires

Bières à (épices, plantes aromatiques, végétaux, miel...)

Bières aromatisées (arôme de fruits, de plantes, d'alcool...)

Bières vieilles en fût de chêne

Bières sures (acides)

Bières à la façon « Impérial Stout »

Ci-joint le droit d'inscription : **12 €** (1 échantillon), **24 €** (2 échantillons)

Ou l'adhésion de l'établissement au Musée de la Brasserie pour 2018 ; ci-joint 32 € (Chèque à l'ordre du Musée de la Brasserie)

Fait à :

Signature :

Cachet commercial:

(préciser nom et qualité du signataire)

le :

Seules les inscriptions accompagnées du règlement seront prises en compte

Musée Français de la Brasserie

62 rue Charles Courtois 54210 Saint-Nicolas-de-Port

Tel : 03 83 46 95 52

mfb@passionbrasserie.com

www.passionbrasserie.com

**Bulletin d'inscription pour les professionnels faisant brasser à façon
à renvoyer au Musée avant le 8 janvier 2018**

L'établissement :(nom commercial)

Adresse :

Ville :C.postal:.....Tél. : E.mail :

inscrit au concours de bière 2018

les bières brassées pour mon établissement par :(nom commercial)

Adresse :

Ville :C.postal:.....Tél. : E.mail :

Et présentera un échantillon une Impérial Stout

dans la (les) catégorie (s) : (une catégorie et/ou une bière à la façon...)

Bières blondes - de 6 % alc/vol

Bières blondes + de 6 % alc/vol

Bières ambrées - de 6 % alc/vol

Bières ambrées + de 6 % alc/vol

Bières de blé

Bières de blé avec épices ou végétaux ou fruits

Bières à dominante houblonnée

Bières brunes

Bières noires

Bières à (épices, plantes aromatiques, végétaux, miel...)

Bières aromatisées (arôme de fruits, de plantes, d'alcool...)

Bières vieilles en fût de chêne

Bières sures (acides)

Bières à la façon « Impérial Stout »

Ci-joint le droit d'inscription : **12 €** (1 échantillon), **24 €** (2 échantillons)

Ou l'adhésion de l'établissement au Musée de la Brasserie pour 2018 ; **ci-joint 32 €** (Chèque à l'ordre du Musée de la Brasserie)

Fait à :

Signature :
(préciser nom et qualité du signataire)

Cachet commercial :

le :

Seules les inscriptions accompagnées du règlement seront prises en compte

Musée Français de la Brasserie

62 rue Charles Courtois 54210 Saint-Nicolas-de-Port

Tel : 03 83 46 95 52

mfb@passionbrasserie.com

www.passionbrasserie.com